

LETTRE D'INFO

Commune de Rémire-Montjoly



**INFO
DENGUE**

Renseignements :

0594 35 90 91 (commune)

0594 29 59 30 (département)

LA LUTTE CONTRE LA DENGUE

C'EST AUSSI MON AFFAIRE !

MI SREFI ABI FU FETI A DENGUE TU !
A LUTA CONTRA A DENGUE TAMBÉM É PROBLEMA MEU !



SE PROTÉGER // KIBRI YU SREFI // PROTEGER-SE



Je porte des vêtements couvrants

J'utilise des produits anti-moustique*



* déconseillé pour les enfants de moins de 6 mois

Je dors sous une moustiquaire imprégnée



**DÉTRUIRE LES LIEUX DE PONTE // PURU ALA DEN PRESI PE DEN MASKITA
KAN MEKI EKSİ // ACABAR COM OS FOCOS DE MOSQUITOS**

Je change l'eau des fleurs 2 fois par semaine



J'utilise du sable pour mes pots de fleurs

J'élimine les déchets



Je retourne ou range à l'abri tout ce qui peut contenir de l'eau



Je couvre les fûts et tuff tanks avec une toile moustiquaire

**SYMPTÔMES // DEN SIKI MARKI
// SINTOMAS**



Fièvre

Courbatures



Ne pas prendre d'aspirine

Consulter un médecin



ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

**CONSEIL GÉNÉRAL
Guyane**



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens

Je me dois de vous informer que l'alerte sanitaire a été donnée par les autorités compétentes sur l'évolution inquiétante de la Dengue dans notre Région en général, et sur notre Commune en particulier.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que toutes les actions menées sur le terrain qui ont été entreprises jusqu'alors à l'initiative de la Commune ou du Département, ne s'avèrent pas être suffisamment efficaces pour éradiquer, voire limiter la progression de cette maladie sur le territoire communal.

En effet, il est reconnu que des mesures complémentaires doivent être prises par les habitants pour lutter contre les gîtes larvaires, dans la proximité de leurs habitations qui ne sont pas toujours accessibles au personnel d'intervention du Conseil Général, spécialisé dans la lutte contre le moustique vecteur de cette maladie.

Je vous recommande avec insistance, de vous conformer aux actions préventives qui vous sont proposées par les documents d'information disponibles sur le site internet de la commune de Rémire-Montjoly (www.remire-montjoly.fr), édités par l'ARS.

Je vous invite pour toute information utile à prendre l'attache des services publics ci-après :

- **Commune : 0594 35 90 91**
- **Département : 0594 29 59 30**

La lutte contre cette maladie grave est avant tout l'affaire de tous.

Alors investissons nous pour nous protéger en prenant l'initiative des actions efficaces contre la prolifération du moustique vecteur.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean GANTY

Maire de la ville de Rémire-Montjoly

UNE EPIDEMIE DE DENGUE SEVIT ACTUELLEMENT EN GUYANE

●) Qu'est ce que la dengue ?

- C'est une maladie due à un virus
- Elle est transmise par le moustique *Aedes aegypti* (moustique tigre)



●) Quels sont les symptômes les plus fréquents de la maladie ?

- Une fatigue intense
- Une fièvre élevée
- Des douleurs musculaires et articulaires, souvent invalidantes
- Des maux de tête

Ces signes peuvent persister de 5 à 7 jours

Si vous présentez ces symptômes :

- **Ne prenez pas de médicaments sans avis médical** : certains médicaments, notamment les anti-inflammatoires et l'aspirine sont contre-indiqués.
- **Consultez le plus rapidement possible votre médecin traitant.**

●) Si vous avez de la fièvre

Et aussi :

ALLEZ CONSULTER VOTRE MEDECIN TRAITANT

- Se dévêtir,
- Prendre un bain (pour un enfant, le baigner à 2 ou 4° en dessous de sa température, en mouillant le cuir chevelu) ; à défaut, prendre une douche (plus de 10 minutes) si possible en étant assis sous la douche
- Rester dans une pièce bien ventilée ou climatisée
- Boire, régulièrement et en petite quantité, (si possible une solution légèrement salée)

●) Après la consultation médicale poursuivre la surveillance

S'il apparaissait quoi que ce soit dans le comportement du malade qui vous inquiète, n'hésitez pas à aller et/ou revenir consulter votre médecin traitant ou le service des Urgences, de jour comme de nuit, sans attendre une éventuelle aggravation. En particulier si le patient présente :

- des douleurs prolongées au ventre
- des vomissements répétés
- une agitation inhabituelle ou une somnolence
- une baisse brutale de la température
- les mains et les pieds froids et moites
- des petits boutons rouges ou des plaques inhabituelles sur le corps
- des saignements de gencives ou du nez